

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
11 mars 2021  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-quinzième session**  
Points 128 et 131 de l'ordre du jour

**Renforcement du système des Nations Unies**

**Santé mondiale et politique étrangère**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-seizième année**

**Lettre datée du 10 mars 2021, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le Communiqué sur l'accès rapide, équitable et universel de tous les pays à des vaccins d'un coût abordable contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) que le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés a adopté le 5 mars 2021 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 128 et 131 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yashar Aliyev



**Annexe à la lettre datée du 10 mars 2021 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué du Bureau de coordination du Mouvement  
des pays non alignés sur l'accès rapide, équitable et universel  
de tous les pays à des vaccins d'un coût abordable contre  
la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)**

1. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés se dit de nouveau gravement préoccupé par le fait que la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) continue de se propager rapidement, ce qui représente un grand problème pour l'humanité. La pandémie a fait ressortir et exacerbé les vulnérabilités et les inégalités qui existaient tant dans les pays en développement que dans les pays développés, ainsi que les disparités entre ces deux catégories de pays, aggravant la pauvreté et l'exclusion, et le sort des personnes les plus vulnérables.

2. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés souligne le rôle clé que joue le Mouvement dans la promotion et le renforcement d'initiatives mondiales visant à remédier aux conséquences multidimensionnelles de la pandémie et rappelle avec satisfaction la création du Groupe de contact du Mouvement des pays non alignés sur la lutte contre la COVID-19, la Réunion au sommet tenue par le Mouvement le 4 mai 2020 et l'établissement, par le groupe de travail formé en application de la décision prise à cette occasion, de la base de données sur les besoins médicaux et humanitaires des États membres du Mouvement découlant de la COVID-19, ainsi que la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), convoquée à l'initiative du Mouvement. Ces initiatives permettent au Mouvement d'apporter une contribution inestimable au renforcement du multilatéralisme face à des problèmes mondiaux de type nouveau.

3. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés convient que c'est seulement dans le cadre d'une réponse mondiale coordonnée et fondée sur l'unité, la coopération multilatérale, la solidarité et le respect des droits humains que la communauté internationale peut élaborer des stratégies d'atténuation des effets de la COVID-19 et de relèvement après cette pandémie. À cet égard, il faut mettre de côté toute idéologie politique et éliminer toute discrimination pour le bien de l'humanité tout entière.

4. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés se dit gravement préoccupé par les inégalités qui séparent les pays en développement des pays développés en ce qui concerne la distribution des vaccins contre la COVID-19 et qui empêchent d'éliminer complètement la pandémie le plus rapidement possible et partout dans le monde. Il note que plus de 90 % des doses administrées depuis le début de la vaccination l'ont été dans des pays à revenu élevé et dans certains pays à revenu intermédiaire, tandis que les pays à faible revenu sont toujours à la traîne en matière d'approvisionnement en vaccins. Nous appuyons donc le Mécanisme COVAX, ainsi que le Groupe de mobilisation créé dans le cadre du système de garantie de marché du COVAX en vue de procurer des doses à 92 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, qui est le principal dispositif multilatéral visant à garantir l'équité dans l'accès aux vaccins contre la maladie et la distribution rapide de ceux-ci dans le monde. Le Bureau souhaite que les pays en développement aient accès aux vaccins dans les mêmes conditions que les pays développés et à un coût abordable et que ces vaccins soient distribués de manière équitable et juste, sachant qu'il considère que les agents de santé et autres intervenants de première ligne, les

personnes vulnérables et les personnes âgées de tous les pays touchés devraient être les premiers vaccinés. Le Mouvement des pays non alignés se félicite de la contribution que les pays du Sud ont apportée au Mécanisme COVAX, conformément aux principes de la coopération Sud-Sud.

5. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés condamne fermement l'adoption et l'application, contre des États membres du Mouvement, de mesures coercitives unilatérales contraires à la Charte des Nations Unies et au droit international, exprime, dans le respect du droit international, son soutien aux États touchés par de telles mesures et demande instamment à la communauté internationale d'agir sans attendre et avec efficacité pour mettre fin au recours à de telles mesures, qui sont incompatibles avec les principes du droit international et la Charte des Nations Unies, afin que les pays puissent lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19.

6. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés se dit en outre gravement préoccupé par la décision qu'on prise certains États de créer des mécanismes visant à limiter l'exportation de vaccins et de fournitures médicales vers des pays tiers, ce qui entrave avant tout les efforts que déploient les pays en développement pour combattre efficacement la pandémie.

7. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés constate également avec préoccupation que les accords d'achat anticipé pourraient entraver les efforts faits au niveau international pour garantir l'égalité et l'équité dans l'accès aux vaccins contre la COVID-19.

8. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés souligne que les accords juridiques multilatéraux jouent un grand rôle pour ce qui est de garantir la sécurité sanitaire mondiale et préconise vivement que soit comblé le déficit de financement du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et du Mécanisme COVAX.

9. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés note à cet égard que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a qualifié la situation de crise mondiale et affirmé que le nationalisme vaccinal était un échec moral et économique et que les disparités qui existaient entre pays concernant l'accès à la vaccination mettaient tout le monde en danger. Toute campagne mondiale de vaccination contre une pandémie devrait reposer sur l'unité, la solidarité, la volonté politique et la coopération multilatérale et se traduire par un accès rapide et sans entrave à des outils diagnostiques, à des traitements, à des médicaments et à des vaccins de qualité, sûrs, efficaces et d'un coût abordable. Il est dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité que la population de tous les pays du monde ait accès aux vaccins et aux traitements, qui sont des biens publics mondiaux. Dans ce contexte, nous saluons et soutenons l'action menée dans le cadre du Mécanisme COVAX, ainsi que d'autres initiatives constructives connexes, pour faciliter l'accès aux vaccins contre la COVID-19 et la distribution juste et équitable de ceux-ci, en particulier dans le cadre du système de garantie de marché du COVAX, qui vise à aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur à se les procurer. Nous prenons également acte du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et de l'appui apporté à cette initiative mondiale.

10. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés demande à tous les États, à toutes les organisations internationales et à toutes les parties intéressées de s'engager à faire preuve de transparence dans tout ce qui concerne la production et la distribution des vaccins et leur commercialisation à un prix juste.

11. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés note que le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a averti que le risque

de mutation du coronavirus pourrait s'accroître si les vaccins n'étaient pas distribués de manière équitable partout dans le monde. Il note également que des débats se tiennent actuellement à l'Organisation mondiale du commerce sur la proposition faite par l'Afrique du Sud et l'Inde, des États qui sont également membres du Mouvement, et soutenue par la Bolivie, l'Eswatini, le Kenya, le Mozambique et le Pakistan qui vise à accorder une dérogation à l'application de certaines dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) en ce qui concerne les vaccins contre la COVID-19 et constate que le Directeur général de l'OMS a souscrit à cette proposition ; il encourage les pays développés à octroyer des incitations aux entreprises et aux institutions établies sur leur territoire afin de promouvoir le transfert de technologies vers les pays les moins avancés, l'objectif étant de permettre à ces derniers de créer une base technologique solide et viable. Il demande aux producteurs de vaccins contre la COVID-19 de s'engager à approvisionner tous les pays en développement, et ce, sans discrimination et à des prix abordables.

12. Une réponse mondiale efficace à la pandémie doit être fondée sur des mesures concrètes qui garantissent l'accès universel à des médicaments, à des outils diagnostics et à des vaccins efficaces contre la COVID-19. Il faut continuer d'encourager le développement et l'utilisation des technologies sanitaires nécessaires à la lutte contre la COVID-19. À cet égard, les États Membres devraient étudier et utiliser pleinement les mesures stratégiques et juridiques existantes, y compris les possibilités offertes par l'Accord sur les ADPIC et la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique.

13. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés souligne qu'il importe que tous les pays aient un accès rapide, équitable et universel aux vaccins contre la COVID-19, et ce, à un coût abordable, et salue les efforts de coordination que déploie l'OMS dans ce sens, tout en notant l'importance que revêtent à cet égard le Mécanisme COVAX et le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, exprimant son appui au Mécanisme et au Dispositif, et demandant qu'ils soient renforcés et financés intégralement.

14. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés estime qu'un haut niveau d'engagement éthique et humaniste fondé avant tout sur la solidarité et la coopération désintéressée est nécessaire, l'objectif étant de procurer aux populations dans le besoin des vaccins contre la COVID-19, qui doivent être considérés comme des biens publics mondiaux accessibles à tous.

15. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés demande à tous les États, aux organisations internationales, à la communauté internationale des donateurs, aux producteurs de vaccins et aux autres parties prenantes de garantir l'accès rapide, équitable et universel à des vaccins d'un coût abordable contre la COVID-19 et la distribution équitable de ceux-ci pour tous.

16. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés se dit conscient des gros problèmes logistiques liés au manque d'infrastructures nécessaires à la distribution des vaccins dans les pays en développement et appelle à l'accroissement de l'assistance fournie à ces pays et au renforcement de leurs capacités à cet égard.

17. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés se dit également conscient des problèmes budgétaires que rencontrent les pays en développement en cette période de crise, qui les désavantagent lorsqu'il s'agit de financer l'achat de vaccins contre la COVID-19. Il demande donc instamment aux pays développés, aux institutions financières internationales et aux créanciers privés de donner à ces pays la marge de manœuvre budgétaire nécessaire en allégeant leur dette et en prenant en

leur faveur des mesures appropriées axées sur le financement et la soutenabilité de la dette, telles que l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux.

18. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés souligne que la promotion et le développement de la coopération et des liens internationaux dans les domaines scientifique et culturel contribuent à la réalisation du droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, étant donné que chaque personne a le droit de bénéficier des fruits du progrès scientifique et de ses applications.

19. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés préconise que les États membres du Mouvement soient davantage associés aux travaux du groupe de travail créé dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, l'objectif étant qu'ils aient un accès équitable aux vaccins, et que la base de données sur leurs besoins médicaux et humanitaires découlant de la pandémie soit mise à jour et intégrée aux réseaux et programmes de distribution de vaccins de l'OMS.

20. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés exprime ses plus sincères condoléances aux familles qui ont perdu des proches du fait de la COVID-19, affirme sa solidarité avec toutes celles et tous ceux qui sont aux prises avec cette maladie ou en voie de se rétablir, et salue l'extraordinaire contribution qu'apportent le personnel soignant et les prestataires de services de santé et le formidable dévouement dont ils font montre dans le cadre de la lutte contre cette crise humanitaire.

New York, le 5 mars 2021

---